Image not found or type unknown

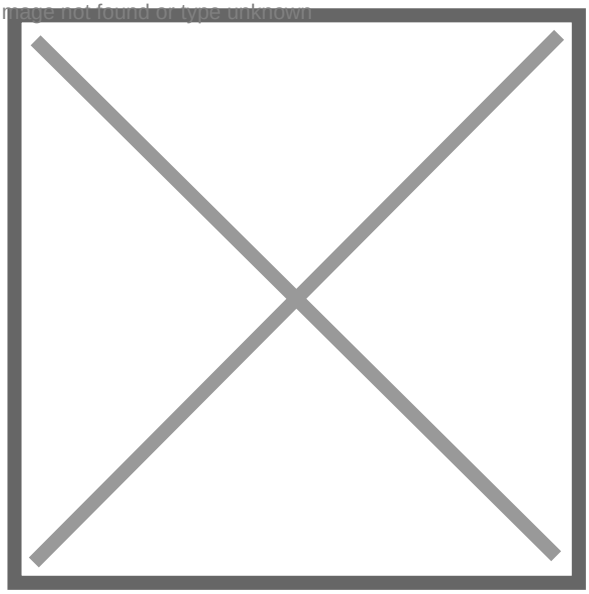

Sos: construction en cours et modification shon/shob

Par **lilou06**, le **18/11/2008** à **10:57**

Bonjour,

N'arrivant pas à joindre les services de la DDE, je souhaitais connaître la réglementation sur les agrandissements possibles sur une maison en construction. en effet, il s'agit de fermer un mur de soutènement qui entoure une maison en cours de construction. faut-il un nouveau permis de construire? qu'en est-il si cela dépasse le cos?J'hésite entre juste faire une terrasse qui entoure la maison ou fermer et créer un sous-sol de + de 2 m de haut.
je ne peux pas répondre en terme de délai entre un permi de construire et une nouvelle demande. Et si dans le cas ou cela ne serait qu'une terrasse , si une déclaration de travaux suffit ou non. je dois prendre en compte le shob ou le shon?
C'est un peu confus, je sais mais si vous pouvez m'aider quand même.
merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés